selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Autres moyens d'identifica-

tion

Bravecto Plus (A011446)

BRAVECTO PLUS FLEA, TICK AND WORM 112.5 MG FLURALANER AND 5.6 MG MOXIDECTIN SPOT-ON SOLUTION FOR KITTENS AND SMALL CATS (85418) BRAVECTO PLUS FLEA, TICK AND WORM 250 MG FLURALANER AND 12.5 MG MOXIDECTIN SPOT-ON

SOLUTION FOR MEDIUM CATS (85416)

BRAVECTO PLUS FLEA, TICK AND WORM 500 MG FLURALANER AND 25 MG MOXIDECTIN SPOT-ON

SOLUTION FOR LARGE CATS (85413)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : produit vétérinaire

mélange

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Industrie Nord 1

6105 Schachen - Switzerland

: +41 41 499 97 97 Téléphone

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables. Catégorie 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables. Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie

1B

H360D: Peut nuire au fœtus.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360D Peut nuire au fœtus.

 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

N,N-Diméthylacétamide Moxidectin

Etiquetage supplémentaire

Réservé aux utilisateurs professionnels

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement	Classification	Concentration (% w/w)
N,N-Diméthylacétamide	127-19-5 204-826-4 616-011-00-4	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360D Estimation de la toxicité aiguë	>= 30 - < 50
		Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 2,2 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg	
Fluralaner	864731-61-3	Repr. 2; H361d Aquatic Chronic 1; H410 ——— Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000	>= 25 - < 30
Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α- [(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω- hydroxy-	31692-85-0	Eye Irrit. 2; H319	>= 20 - < 30
N,N-Diéthyl-m-toluamide	134-62-3 205-149-7	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315	>= 10 - < 20

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

	616-018-00-2	Eye Irrit. 2; H319	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.892 mg/kg	
Acétone	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 10 - < 20
Moxidectin	113507-06-5	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ——— Facteur M (Toxicité	>= 1 - < 2,5
		aiguë pour le milieu aquatique): 10.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10.000	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,1 - < 0,25
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

En cas de vomissement, la personne doit se pencher en

avant.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro- : Jet d'eau à grand débit

priés

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le

feu.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Composés chlorés

Composés de fluor Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éloigner toute source d'ignition.

Ventiler la zone.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Enlever avec un absorbant inerte.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique

: Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étin-

celles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pen-

dant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les re-

mettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Précautions pour le stockage : en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges autoréactifs

Peroxydes organiques

Matières solides inflammables

Liquides pyrophoriques

Matières solides pyrophoriques

Substances et mélanges auto-échauffants

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent

des gaz inflammables

Explosifs Gaz

Substances et mélanges extrèmement toxiques

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
N,N-	127-19-5	VME	10 ppm	CH SUVA
Diméthylacétamide			35 mg/m3	
	Information supplémentaire: Substances probablement reprotoxiques, Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	20 ppm 70 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Substances probablement reprotoxiques, Possi-			
	bilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénè-			

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

I	trent dans l'or	rganisme non seulen	nent par les voies respiratoir	res. mais égale-		
	ment au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été					
	respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.					
		TWA 10 ppm 2000				
			36 mg/m3			
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significati travers la peau, Indicatif					
		STEL	20 ppm	2000/39/EC		
			72 mg/m3			
			ifie la possibilité d'absorption	n significative à		
	travers la pea			T.		
		TWA	10 ppm	2004/37/EC		
			36 mg/m3			
	Information s	upplémentaire: Peau	i, Agents cancérigènes ou m	nutagènes		
		STEL	20 ppm	2004/37/EC		
			72 mg/m3			
	Information s	upplémentaire: Peau	ı, Agents cancérigènes ou m	nutagènes		
Fluralaner	864731-61- 3	TWA	100 μg/m3 (OEB 2)	Interne		
	Information supplémentaire: Peau					
		limite d'essuyage	1000 µg/100 cm ²	Interne		
Acétone	67-64-1	VME	500 ppm 1.200 mg/m3	CH SUVA		
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de sante			santé au travail		
		VLE	1.000 ppm	CH SUVA		
	lafa was ati a sa a		2.400 mg/m3			
	iniormation s		ut national de sécurité et de			
		TWA	500 ppm 1.210 mg/m3	2000/39/EC		
	Information s	upplémentaire: Indica	atif			
Moxidectin	113507-06- 5	TWA	10 μg/m3 (OEB 3)	Interne		
		limite d'essuyage	100 μg/100 cm ²	Interne		
2,6-Di-tert-butyl-p-	128-37-0	VME (poussières	10 mg/m3	CH SUVA		
crésol		inhalables)				
			érogène, Catégorie 2, Si la	VME a été res-		
	pectée, il n'y	a pas à craindre de l				
		VLE (poussières	40 mg/m3	CH SUVA		
	1.6.0	inhalables)	<u> </u>	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		
			rérogène, Catégorie 2, Si la	vivi⊾ a ete res-		
	pectee, ii n'y	a pas à craindre de l	esions au toetus.			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	NoCAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantil- Ionnage	Base
N,N-Diméthylacétamide	127-19-5	N- méthylacétamide: 30 mg/g créatinine	fin de l'exposition, de la période de travail, exposition	CH BAT

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

		(Urine)	de longue durée: après plusieurs périodes de travail	
		N- méthylacétamide: 46.4 µmol/mmol créatinine (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT
Acétone	67-64-1	Acétone: 0.86 mmol/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 50 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
N,N- Diméthylacétamide	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	36 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	36 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systé- miques	13,6 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	7 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,7 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg p.c./jour
Acétone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2420 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	186 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	200 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour
2,6-Di-tert-butyl-p- crésol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,86 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 57376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Fluralaner	Eau	7 ng/l
Moxidectin	Eau	0,3 ng/l
N,N-Diméthylacétamide	Eau douce	0,5 mg/l
	Eau de mer	0,0966 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	5 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	485 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,27 mg/kg
	Sol	0,15 mg/kg
Acétone	Eau douce	10,6 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	21 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	3,04 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	29,5 mg/kg poids
		sec (p.s.)
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Eau douce	0,199 μg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,02 μg/l
	Eau de mer	0,02 μg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,17 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0996 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00996 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	0,04769 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	8,33 Aliments mg
		/ kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple). Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Minimiser la manipulation ouverte.

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants. Prenez note que le produit est

inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection

des mains.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 137

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : D'incolore à jaune pâle

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Point d'éclair : 2 °C

Méthode: coupelle fermée

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : 7,5 mm²/s

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 1,06

Densité : 1,08 g/cm³

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs très inflammables.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies :

Inhalation

d'exposition probables

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,2 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régio-

nale.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

П

Fluralaner:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α-[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω-hydroxy-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.892 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5,95 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

DL50 (Rat): 5.000 mg/kg

Acétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 76 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

DL50 (Lapin): 7.426 mg/kg

Moxidectin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 106 mg/kg

DL50 (Souris): 42 - 84 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3,28 mg/l

Durée d'exposition: 5 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

CL50 (Rat): 2,87 - 4,06 mg/l

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité aiguë (autres voies : DL50 (Rat): 394 mg/kg

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

d'administration) Voie d'application: Intrapéritonéal

DL50 (Souris): 84 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

DL50 (Rat): > 640 mg/kg Voie d'application: Sous-cutané

DL50 (Souris): 263 mg/kg Voie d'application: Sous-cutané

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Fluralaner:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α-[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω-hydroxy-:

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)

Méthode : OCDE ligne directrice 439

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Résultat : Pas d'irritation de la peau

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation de la peau

Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Acétone:

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Moxidectin:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère de la peau

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Fluralaner:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère des yeux

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Espèce : Culture de tissu

Méthode : OCDE ligne directrice 492

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Cornée bovine

Méthode : OCDE ligne directrice 437

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Acétone:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Moxidectin:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Voies d'exposition : Contact avec la peau Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Fluralaner:

Type de Test : Test de Maximalisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α-[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω-hydroxy-:

Type de Test : Test Keratinosens

Méthode : OCDE ligne directrice 442D

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test : Essai de réactivité peptidique directe (DPRA)

Méthode : OCDE ligne directrice 442C

Résultat : positif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test : Test d'activation de cellule dendritique

Méthode : OCDE ligne directrice 442E

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Acétone:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Moxidectin:

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 657376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Type de Test : Test de Buehler Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Humain Résultat : négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le

rongeur (cellule germinale) (in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

Fluralaner:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Lymphome de la souris

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

 $Poly(oxy-1,2-\acute{e}thanediyle), \alpha-[(t\acute{e}trahydro-2-furanyl)m\acute{e}thyl]-\omega-hydroxy-:$

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Acétone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Moxidectin:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: test in vitro

Système d'essais: Escherichia coli

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique

Espèce: Rat

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN

(UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo

Espèce: Rat

Type de cellule: Cellules du foie

Résultat: négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: 11.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la

moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

: Rat Espèce

: Inhalation (vapeur) Voie d'application

Durée d'exposition 18 mois Résultat : négatif

Fluralaner:

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Espèce : Rat Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 104 semaines

: négatif Résultat

Acétone:

: Souris Espèce

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 424 jours Résultat : négatif

Moxidectin:

Espèce Souris Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 2 années

NOAEL 4,5 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce Rat Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 2 années

NOAEL 4,5 Poids corporel mg / kg

Résultat négatif

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Chien Espèce Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition : 1 années

NOAEL : 0,5 Poids corporel mg / kg

Résultat négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce Rat Voie d'application Ingestion Durée d'exposition : 22 Mois Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Effets sur la fertilité Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

> génération Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Résultat: positif

Evaluation

Toxicité pour la reproduction : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la

base de l'expérimentation animale.

Fluralaner:

Effets sur la fertilité Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 50 Poids corporel

mg/kg

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 100 Poids

corporel mg / kg

Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Perte de post-

implantation., Effets néonatals indésirables.

Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Chien

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 75 Poids corporel mg / kg

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement pré-

coce de l'embryon n'a été observé.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère, Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

Résultat: Malformations squelettiques., Malformations viscé-

rales.

Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Dermale

Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Malformations squelettiques.

Toxicité pour la reproduction

Evaluation

Susceptible de nuire au fœtus.

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Incidences sur le développement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Acétone:

Effets sur la fertilité Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

> génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

Moxidectin:

Effets sur la fertilité Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

> générations Espèce: Rat

> > 23 / 39

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 0,8 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Réduction du poids du fœtus., Mortalité fœtale. Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de

tests sur les animaux.

Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 0,8 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Réduction du poids du fœtus., Mortalité fœtale. Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de

tests sur les animaux.

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 10 Poids corporel mg /

ka

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 10 Poids corporel mg / kg

Résultat: Malformations squelettiques.

Remarques: Les effets ont été constatés uniquement aux

doses toxiques pour la mère.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 5 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

ma / ka

Résultat: Aucune incidence tératogène., Aucune incidence

toxique sur l'embryon.

Toxicité pour la reproduction :

Evaluation

Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur

base de tests sur les animaux.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Effets sur la fertilité

Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Acétone:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Moxidectin:

Organes cibles : Système nerveux central

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

 Espèce
 : Rat

 NOAEL
 : 90 mg/m3

 LOAEL
 : 360 mg/m3

Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 24 mois

Fluralaner:

Espèce : Chien
NOAEL : 1 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 52 Sem.
Organes cibles : Foie

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Chien juvénile LOAEL : 56 - 280 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)Durée d'exposition: 24 Sem.Symptômes: Diarrhée

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Date de dernière parution: 06.07.2024 Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de la première version publiée: 11.0 28.09.2024 657376-00025

02.05.2016

Espèce Rat

LOAEL 400 mg/kg Voie d'application Durée d'exposition Organes cibles Oral(e) 90 jours Organes cibles Foie, thymus

Espèce :
NOAEL :
Voie d'application :
Durée d'exposition :
Organes cibles :
Remarques Rat 500 mg/kg Dermale 90 jours Foie

Remarques Aucun effet indésirable n'a été signalé

Acétone:

Espèce Rat NOAEL 900 mg/kg LOAEL
Voie d'application
Durée d'exposition : 1.700 mg/kg : Ingestion 90 jours

Espèce Rat NOAEL 45 mg/l

Voie d'application Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition 8 Sem.

Moxidectin:

Espèce Souris NOAEL 3,9 mg/kg LOAEL 15,4 mg/kg LOAEL
Voie d'application
Durée d'exposition Oral(e) 4 Sem. Symptômes **Tremblements**

Espèce Rat NOAEL 3,9 mg/kg LOAEL 7,9 mg/kg Voie d'application Durée d'exposition Organes cibles Symptômes : Oral(e) : 13 Sem.

Système nerveux central Symptômes Tremblements, Salivation

Espèce : Chien NOAEL : 0,3 mg/kg LOAEL 0,9 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 90 jours

Organes cibles Système nerveux central

Symptômes Tremblements, Lacrimation, Salivation

Chien Espèce NOAEL 1,15 mg/kg Voie d'application Oral(e)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Durée d'exposition : 52 Sem.

Organes cibles : Système nerveux central Symptômes : Tremblements, Lacrimation

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat

NOAEL : 25 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 22 mois

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Fluralaner:

Non applicable

Acétone:

La substance ou le mélange est préoccupant du fait de la présomption qu'il présente un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

Fluralaner:

Contact avec la peau : Remarques: Peut irriter la peau.

Contact avec les yeux : Remarques: Peut provoquer une irritation des yeux.

Moxidectin:

Inhalation : Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible.
Contact avec la peau : Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible.
Contact avec les yeux : Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible.
Ingestion : Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 500 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 500 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 500

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 500

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

EC10: > 1.995 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Fluralaner:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0,0488

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,015 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >=

0,08 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: >= 0,049 mg/lDurée d'exposition: 21 jr

Espèce: Poisson zébré (Brachydanio rerio) Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

NOEC: 0,0736 µg/l Durée d'exposition: 21 jr

tiques (Toxicité chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

: 1.000

tique)

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 97 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 75 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 41 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 7,6 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 3,7 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Acétone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5.540 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 8.800 mg/l

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: 11.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

les autres invertébrés aqua-

tiques

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

algues/plantes aquatiques

7.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 61.150 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: ISO 8192

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: >= 79 mg/lDurée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Moxidectin:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,0006 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,0002 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,00003 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,087

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 10.000

10.000

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,57 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,48 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

0,24 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,24

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les microorga-

nismes

: CE50 : > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 0,053 mg/l

Durée d'exposition: 30 jr

Espèce: Oryzias latipes (médaka) Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,316 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 70 % Durée d'exposition: 28 jr

Remarques: Le critère de la fenêtre de 10 jours n'est pas res-

pecté.

Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α-[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω-hydroxy-:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 83,8 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Acétone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

31 / 39

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Biodégradation: 91 % Durée d'exposition: 28 jr

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Biodégradabilité Résultat: Difficilement biodégradable.

> Biodégradation: 4,5 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Fluralaner:

Bioaccumulation Espèce: Poisson zébré (Brachydanio rerio)

Facteur de bioconcentration (FBC): 79,4 Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 4,5

Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α-[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω-hydroxy-:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: < 4

Remarques: Calcul

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 2,02

Acétone:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -0,27 - -0,23

Moxidectin:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 4,7

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Bioaccumulation Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Facteur de bioconcentration (FBC): 330 - 1.800

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 5,1

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Fluralaner:

Répartition entre les compar- : log Koc: 4,1

timents environnementaux

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

Fluralaner:

Evaluation

La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique

(PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être

dangereux.

Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser

et causer des blessures et / ou la mort.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

Risques subsidiaires

02.05.2016

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN UN 1090 ADR UN 1090 RID **UN 1090 IMDG** UN 1090 IATA **UN 1090**

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : ACÉTONE, SOLUTION **ADR** ACÉTONE, SOLUTION **RID** ACÉTONE, SOLUTION **IMDG** ACETONE, SOLUTION

(Fluralaner, Moxidectin)

Classe

IATA Acetone, solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN 3 **ADR** 3 RID 3 **IMDG** 3 **IATA** 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage Ш Code de classification F1 Numéro d'identification du 33

danger

Étiquettes 3

ADR

Groupe d'emballage Ш Code de classification F1 Numéro d'identification du 33

danger

Étiquettes 3 Code de restriction en tun-(D/E)

nels

RID

Groupe d'emballage Ш Code de classification F1

34 / 39

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 57376-00025 Date de la première version publiée:

33

02.05.2016

Numéro d'identification du

danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 3 EmS Code : F-E, S-D

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 364

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y341 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 353

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y341 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques

Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version 11.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

(ORRChim, SR 814.81)

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non. Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses N,N-Diméthylacétamide: Annexe 1.10 Substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-

N,N-Diméthylacétamide

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82)

Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

2.000 kg

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe A

Remarques: auto classification

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS non déterminé

DSL non déterminé

IECSC non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 11.0 28.09.2024 57376-00025 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 : Toxique en cas d'ingestion. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H312 : Nocif par contact cutané.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H360D : Peut nuire au fœtus.

H361d : Susceptible de nuire au fœtus.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition pro-

fessionnelle de caractère indicatif

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents cancéri-

gènes ou mutagènes au travail

CH BAT : Switzerland. Liste des VBT

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
2004/37/EC / STEL : Valeur limite à courte terme
2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

Version Date de révision: 11.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Classification du mélange:

Procédure de classification:

	•	
Flam. Liq. 2	H225	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Repr. 1B	H360D	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Fluralaner / Moxidectin Liquid Formulation

de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

Version 11.0 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 657376-00025

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

02.05.2016

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations

et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence

CH / FR